



INSTRUCTIONS DE COURSE

FINN OUEST TOUR 2025
08/09&10 mai 2025
Rue des Régatiers 56510 St Pierre Quiberon
Autorité Organisatrice SRSP
5A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1. La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon description de la procédure.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sur les vitres du Club House SRSP et sur le compte WhattsApp de la SRSP.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons de la SRSP.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Heure	Programme
08 Mai 2025	14h00	Signal d'Avertissement pour courses à suivre
09 Mai 2025	11h00	Signal d'Avertissement pour courses à suivre
10 Mai 2025	10h30	Signal d'Avertissement pour courses à suivre

6.2 Maximum de 3 Courses par jour

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé **une minute au moins** avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera envoyé après 15h00.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe sera celui de la classe Internationale Finn

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer seront une flamme numérique ou tableau sur bateau comité.

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours		Changement de parcours	Arrivée
Conique Orange	1 & 3 Coniques Noires 2 Conique Orange		Conique Rouge	Conique Jaune

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Non applicable

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

- 12.2 Procédure 5' Envoi du pavillon de classe avec un signal sonore : Avertissement. 4' Envoi du pavillon d'avertissement avec un signal sonore : Préparatoire. 1' Amenée du pavillon d'avertissement avec un signal sonore long : Dernière minute avant départ. 0 Amenée du pavillon de classe avec un signal sonore : Départ.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 12.4 Les temps sont décomptés à partir des signaux visuels. L'absence de signal sonore ne doit être prise en considération.
- 12.5 Si le pavillon U est envoyé comme signal préparatoire, aucune partie de la coque d'un bateau ne doit être dans le triangle défini par les extrémités de la ligne de départ et la première marque pendant la dernière minute précédant son signal de départ. Si un bateau enfreint cette règle et est identifié, il doit être disqualifié sans instruction, sauf si le départ de la course est redonné ou si la course est recourue, retardée ou annulée avant le signal de départ. Ceci modifie la RVC 26, signaux de course et la RCV 63.1, Le rappel individuel ne s'applique pas. L'abréviation pour le score pour la pénalité sous pavillon U est UFD ceci modifie la RCV A11.

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcouru de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Délai pour finir après le 1 ^{er}
Finn	45 minutes	75 minutes	15 minutes

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 25 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2)
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au bureau SRSP

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à la SRSP. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18 CLASSEMENT

18.1 **2** courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

Après trois courses validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un élargement (sortie et retour) sera mis en place.

L'élargement départ sera à effectuer chaque jour en se présentant à l'arrière du bateau Comité au plus tard 10mn avant le début de la séquence de course et en s'assurant de sa prise en charge par le Comité.

L'élargement retour sera effectué par pointage lors du passage de la ligne d'arrivée lors de la dernière course du jour.

19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Chaque bateau devra être équipé d'un bout de remorquage de 10ml minimum

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 Identification/Numéro de voile : La même voile doit être présente à bord pendant toute la durée de l'épreuve portant de manière visible le numéro correspondant à son identification lors de l'inscription.

Tous changements devront être portés à la connaissance du Comité de course avant le signal d'avertissement de la course suivant le changement

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés à l'aide d'un pavillon SRSP.

23. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

24. PRIX

Des prix seront distribués aux 1er, 2eme et 3eme du classement de l'épreuve;

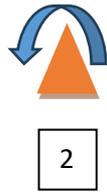
Arbitres désignés :

Président du comité de course : Jérôme Ledoyen

Président du comité technique :

Président du jury :

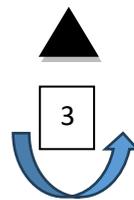
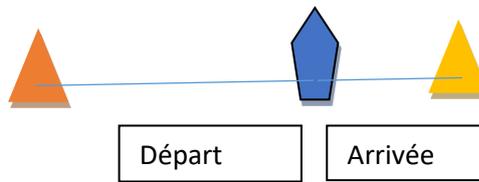
ANNEXE A ZONES DE COURSE



Parcours FINN :

Parcours 1 (1 tour)
Départ, 1B, 2B, 3B,
Arrivée

Parcours 2 (2tours)
Départ,1B, 2B, 3B,
1B, 2B, 3B Arrivée



ANNEXE C MAREES

	Heures	Hauteur	Coef
Jeudi 08	09h18	1.57m	54
	15h33	4.39m	58
	21h34	1.58m	
Vendredi 09	10h01	1.41m	62
	16h01	4.58m	65
	22h15	1.41m	
Samedi 10	10h38	1.30m	68
	16h30	4.74m	71